



Résolution de la CES - Des politiques publiques fortes en matière de l'État providence et de protection sociale pour lutter contre les vulnérabilités dans l'UE

Adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 10-11 décembre 2024

Problèmes persistants

L'UE reste confrontée à une série de problèmes sociaux importants qui sont inacceptables pour la société de bien-être et l'économie compétitive qu'elle aspire à devenir. Leur persistance nuit au modèle social européen ainsi qu'aux transitions réussies vers une Europe plus numérique, plus verte et plus compétitive.

Les taux élevés de pauvretéⁱ, les inégalités croissantes, la fracture sociale, la ségrégation et l'exclusion socialesⁱⁱ, les différences importantes de niveaux de salaires dans l'UE représentent des vulnérabilités extrêmement préjudiciables pour l'UE. Elles constituent une honte pour l'une des régions les plus riches du monde et privent la société et l'économie de l'UE du capital humain nécessaire à la croissance à moyen et long terme d'une économie sociale de marché, d'autant plus critique en période de transition et de déclin démographique.

Les recommandations politiques fondées sur des données probantes du rapport sur l'avenir de la protection sociale dans l'UEⁱⁱⁱ, entre autres, n'ont pas été dûment prises en compte. Les dépenses publiques pour un vieillissement dans la dignité sont considérées comme un simple coût ; jusqu'à présent, les fonds destinés à la protection sociale des personnes touchées par les transitions climatique et numérique sont insuffisants ; les prestations sociales sont de plus en plus inadéquates et inaccessibles. Le rapport précise plutôt les coûts économiques des vulnérabilités sociales non traitées, qui sont également liés aux principales menaces pesant sur la viabilité de systèmes de protection sociale efficaces et très inclusifs.^{iv}

Les politiques d'austérité continuent de frapper les dépenses publiques et les investissements dans les services publics, en particulier dans le domaine de la protection et de la sécurité sociales, ce qui a un impact sur les travailleurs et les communautés - les femmes^v et certains groupes plus que d'autres. Alors que des États-providence renforcés sont essentiels pour rendre l'UE plus résistante aux urgences futures et à la transition en cours, l'austérité entraîne une réduction de la croissance et rend de nombreux objectifs sociaux et économiques de l'UE, comme l'égalité entre les hommes et les femmes, inatteignables. Les coupes dans les dépenses publiques pour



une protection sociale adéquate, les soins, l'éducation et la recherche parmi d'autres services publics^{vi} - comme de nombreux PNR - privent les gens de leurs droits et l'UE d'une main-d'œuvre saine, éduquée, qualifiée et talentueuse.

Appel à l'action

La CES réitère son appel en faveur d'un ensemble complet de stratégies, marquées par une approche holistique forte axée sur les personnes, une volonté politique claire, des ressources financières cohérentes, une coordination et un suivi en partenariat avec les partenaires sociaux, à savoir :

- a. **La relance du plan d'action pour mettre pleinement en œuvre les principes du chapitre III de l'EPSR** : nous demandons une évaluation partagée, des objectifs actualisés^{vii}, des objectifs intermédiaires rigoureux et contrôlés, de nouvelles initiatives phares renforçant les dimensions de genre, de jeunesse et transnationales. Le dialogue social, la négociation collective et l'implication des partenaires sociaux doivent être la méthodologie intégrée pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des progrès.
- b. **Un ancrage fort de la protection sociale dans le monde du travail** : l'avenir de la protection sociale dans l'UE concerne certainement les "personnes" (selon la conception des mandats des nouveaux commissaires), mais il est largement déterminé par les "travailleurs", en termes d'équité sociétale, d'attentes ainsi que d'adéquation et de viabilité fiscale. Les cotisations sociales et les impôts liés au travail représentent des éléments de redistribution vers l'ensemble de la société, qui renforcent les États-providence universels, adéquats et fondés sur la solidarité. Soutenus par des services publics universels et de haute qualité, ils doivent être ancrés dans une participation élevée au marché du travail, en particulier des jeunes et des femmes, dans la réduction de la précarité, du temps partiel involontaire et marginal, dans une reprise riche en emplois, dans l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, dans des conditions de travail, des salaires et des cotisations équitables.
- c. **Un programme de service public solide, qui sous-tend toutes les initiatives et stratégies possibles**, y compris la protection sociale, l'éducation, les soins, l'administration publique, l'industrie, l'élargissement, la cohésion sociale, économique et territoriale, etc. Aucune de ces initiatives ne pourra être menée à bien sans des services publics dotés d'un financement et d'un personnel adéquats (par exemple, des inspecteurs du travail ou des inspecteurs des impôts). La CE doit faire avancer la recommandation du rapport Letta pour un plan d'action sur les services d'intérêt général dans le contexte de la mise en œuvre du RPEP, la CES s'engageant à contribuer à l'agenda des services publics, y compris les politiques de protection sociale. Les autorités publiques peuvent également jouer un rôle important en tant qu'employeurs. En outre, un bon programme de services publics est aussi un programme féministe^{viii}. Des efforts importants sont nécessaires dans les administrations publiques de sécurité sociale afin de garantir pleinement les droits des travailleurs dans la dimension transnationale, ainsi que pour garantir que les normes les plus élevées des droits de protection sociale sont accessibles de la même manière aux travailleurs, aux citoyens et aux résidents partout dans l'UE.
- d. **Anti-austérité, ressources fiscales adéquates et basées sur les besoins pour le bien-être et la protection sociale**, associées à des **politiques de redistribution** efficaces et surtout à une fiscalité plus juste^{ix}. Le sentiment d'injustice parmi les employés - la base principale des contribuables - doit être inversé pour le bien de la stabilité sociale et démocratique. La fiscalité et les exonérations de cotisations en tant qu'incitations à l'emploi sont des



politiques à courte vue qui entravent toute redistribution des richesses, surtout lorsqu'elles sont appliquées indéfiniment, sans conditionnalités sociales, sans respect des conventions collectives nationales, ni de la santé et de la sécurité des travailleurs. De plus en plus abordées comme des produits individuels privés ou des leviers d'investissement sur le marché financier, les pensions sont au contraire des économies de toute une vie visant à garantir une retraite digne. Les systèmes doivent veiller à ce qu'elles soient adéquates. Comme le prouve le site^x, le meilleur moyen d'y parvenir est de mettre en place des régimes de retraite publics, inclusifs et gérés collectivement, avec la participation des syndicats à leur gouvernance. La protection sociale publique doit être préservée, en conservant son rôle central qui peut être intégré, mais non remplacé, par des systèmes de capitalisation privés.

Demandes prioritaires pour la nouvelle Commission européenne

Progrès substantiels dans la mise en œuvre de la recommandation sur l'accès à la protection sociale des travailleurs et des indépendants (RASP). L'évaluation globale de sa mise en œuvre jusqu'à présent par les syndicats appelle à une révision des systèmes nationaux, pour les rendre davantage fondés sur les droits et les besoins, à une pression accrue de la part de la CE, à un plus grand contrôle et à une plus grande implication des partenaires sociaux.

Garantir la dignité de la personne âgée à une population de plus en plus vieillissante, en supprimant progressivement l'approche du coût du vieillissement du pacte de stabilité et de croissance. Les dépenses et les investissements publics doivent évoluer de manière cohérente avec les demandes croissantes des personnes dépendantes et âgées. Les systèmes de pension doivent viser l'adéquation et le maintien du statut au-delà de la simple protection contre la pauvreté. Des soins publics de qualité pour les enfants, la santé, les services sociaux et les soins de longue durée et la pleine application des dispositions relatives à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée sont des droits et des besoins, et non des marchandises, qui doivent être garantis par des investissements dans le personnel, qui doivent être formalisés et protégés par des conventions collectives. La solidarité intergénérationnelle doit être ancrée dans les investissements dans l'éducation, la création d'emplois de qualité, la qualification et l'innovation qui génèrent des opportunités pour les jeunes dans un contexte démographique où chacun peut vivre plus longtemps et en meilleure santé. Une approche plus humaine de la politique migratoire doit s'inscrire dans le cadre d'une revitalisation urgente de nos sociétés - impérative non seulement pour la durabilité fiscale de la protection sociale.

Une stratégie de lutte contre la pauvreté, annoncée à juste titre par le président de la Commission européenne et attendue depuis longtemps, doit suivre les lignes directrices de la CES demandées depuis le lancement du plan d'action EPSR.^{xi}

Le droit à un logement adéquat, décent et abordable^{xii}, ancré dans une stratégie à développer sur la base du dialogue social - comme l'a annoncé le commissaire désigné devant le Parlement européen.

Des investissements massifs et rapides dans la protection sociale et les services publics, bien coordonnés dans tous les domaines d'intervention afin de maximiser le potentiel des services publics en tant que stabilisateurs et amplificateurs sociétaux et macroéconomiques^{xiii}. L'éducation publique de haute qualité, ouverte et abordable pour tous tout au long du cycle de vie depuis le plus jeune âge jusqu'à l'université ; les soins sociaux, infantiles, de santé et de longue durée doivent être protégés contre le sous-financement, l'externalisation progressive et la privatisation - en particulier lorsqu'ils ne



sont pas soigneusement contrôlés et soumis à des conditionnalités sociales strictes dans les marchés publics qui empêchent les personnes les plus vulnérables d'y accéder et augmentent la polarisation des richesses et des profits.

Les dépenses publiques pour la protection sociale et l'inclusion sociale sont considérées comme un investissement aux fins du pacte de stabilité et de croissance, et sont donc exemptées des règles européennes en matière de contraintes fiscales et budgétaires.

La CE doit fournir des projections et des informations fondées sur des données probantes concernant les dotations nécessaires pour garantir une convergence ascendante constante dans la mise en œuvre des principes du chapitre III du RPEA, y compris une évaluation fondée sur les besoins des vulnérabilités à combattre, l'impact des décisions rentables ainsi que l'impact sur la répartition ; les coûts estimés d'un manque d'investissement dans les services publics et la protection sociale afin de mettre en œuvre les mesures nécessaires.



Annexe I Données et références

ⁱ Les données les plus récentes sur la pauvreté et l'exclusion sociale apparaissent comme préoccupantes quatre ans après l'adoption des objectifs de Porto. Environ 94,6 millions de personnes dans l'Union européenne (UE), soit 21,7 % de la population, sont menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale. Parmi ces personnes, 6,3 % sont en situation de privation matérielle grave et 8,5 % résident dans des ménages à faible intensité de travail (où les adultes ont travaillé moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année précédente). En analysant les différents groupes de population, les données révèlent que les femmes représentent 22,4 % des personnes à risque, contre 20,3 % des hommes. Personnes âgées (65 ans et plus) : 19,8% des 65 ans et plus sont à risque. Le pourcentage le plus élevé parmi les groupes d'âge est celui des jeunes adultes (18-24 ans), avec 26,1 %, et celui des enfants de moins de 18 ans, avec 24,8 %, ce qui est supérieur à la moyenne générale. Les disparités régionales sont très marquées entre les États membres de l'UE. En 2023, les pays présentant les pourcentages les plus élevés sont la Roumanie (32 %), la Bulgarie (30 %) et la Grèce (26 %), où les conditions économiques sont généralement moins bonnes. À l'inverse, les pourcentages les plus faibles ont été enregistrés en République tchèque (12 %), en Slovénie (14 %), en Finlande et en Pologne (16 %)

https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Living_conditions_in_Europe_material_deprivation_and_economic_strain).

Les personnes handicapées et les migrants dans l'UE continuent de connaître des taux de pauvreté et de privation matérielle nettement plus élevés que la population générale. En 2023, 27,0 % de la population de l'UE âgée de 16 ans et plus déclarait souffrir d'une forme de handicap, soit environ 101 millions de personnes. Parmi elles, 28,8 % étaient menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, contre 18,3 % des personnes non handicapées. En outre, les personnes handicapées sont quatre fois plus susceptibles d'avoir des besoins non satisfaits en matière de soins de santé, et une personne sur cinq a été victime de violence, ce qui souligne leur vulnérabilité accrue à la privation matérielle et sociale.

<https://www.consilium.europa.eu/en/infographics/disability-eu-facts-figures/>).

Selon les données d'Eurostat pour 2023, les citoyens non européens résidant dans l'Union européenne (UE) sont confrontés à un risque de pauvreté et d'exclusion sociale nettement plus élevé que les ressortissants de l'UE. Plus précisément, 45,5 % des citoyens non européens étaient exposés à ce risque, contre 18,9 % des ressortissants nationaux. Cette disparité souligne les défis économiques auxquels les migrants sont confrontés au sein de l'UE. Une analyse plus approfondie révèle que 36,6 % des citoyens non européens étaient menacés de pauvreté, 15,0 % connaissaient de graves privations matérielles et sociales et 16,8 % vivaient dans des ménages à très faible intensité de travail. Voir également les pages 15 et 16 CES POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE ET LE PROGRÈS SOCIAL 2025.

ⁱⁱ La ségrégation sociale - définie comme la séparation des individus sur la base de critères socio-économiques, de genre, ethniques ou culturels - est fortement liée aux inégalités économiques, sociales et d'opportunités. Cela favorise l'émergence de sociétés moins inclusives, avec une mobilité sociale limitée et un accès inégal aux ressources telles que l'éducation et l'emploi. Les fortes inégalités exacerbent la "fuite des talents", où de larges segments de la population n'ont pas accès à une éducation de



qualité ou à des opportunités professionnelles, ce qui diminue l'innovation et la productivité de la société. En particulier, le fossé qui se creuse entre les 40 % les plus pauvres de la population et le reste de la société tend à ralentir la croissance du PIB ([OCDE 2015](#)). La recherche souligne l'importance de politiques ciblées pour lutter contre les inégalités, notamment des politiques de soutien au revenu bien ciblées pour aider les familles à faible revenu ; faciliter et promouvoir l'accès à l'emploi et accroître la participation au marché du travail ; améliorer l'éducation et la formation professionnelle pour accroître leur productivité et leur potentiel de gain futur ; un meilleur accès à l'éducation formelle : pour assurer l'égalité des chances dès le plus jeune âge. Ces mesures sont essentielles pour promouvoir une croissance inclusive et durable, en réduisant les disparités économiques et sociales.

L'économiste Enrico Giovannini ([2024](#)) souligne que les inégalités systémiques entravent à la fois le développement équitable et la croissance durable. Les recherches de l'OCDE (2021) montrent qu'une forte inégalité ébranle la cohésion sociale, avec des effets négatifs sur la stabilité économique et politique. De même, Wilkinson et Pickett (2009) démontrent que les sociétés plus égalitaires sont en meilleure santé, plus innovantes et résilientes, tandis que les sociétés inégalitaires connaissent une réduction du capital humain et des cycles de pauvreté et de polarisation.

Une étude publiée dans *The Lancet* révèle que les inégalités sociales nuisent à la santé publique et à la productivité économique, créant un cercle vicieux de pauvreté et de développement limité. Le rapport 2023 d'Eurofound intitulé "Economic and Social Inequalities in Europe After COVID-19" (Inégalités économiques et sociales en Europe après la pandémie de la COVID-19) souligne en outre que la pandémie a aggravé les disparités et qu'il est urgent de mettre en place des politiques d'intégration.

L'étude "Employment and Social Developments in Europe [2024](#)" révèle que : a) les inégalités restent importantes, les plus hauts revenus bénéficiant le plus de l'essor économique, tandis que les graves privations matérielles et sociales et la pauvreté énergétique augmentent ; b) le public est très favorable aux investissements dans le domaine de la santé et des soins.

"La concentration des richesses entre les mains de quelques-uns alimente l'érosion des valeurs collectives et solidaires qui protègent les personnes. La croissance de l'extrême richesse, la consommation irresponsable, la corruption et la concentration du pouvoir politique, économique et médiatique vont de pair avec les inégalités, le dumping fiscal, l'affaiblissement des services publics, les attaques contre les droits des travailleurs et la dégradation de l'environnement. Une répartition équitable des richesses et des revenus est à la base de sociétés et de prises de décisions plus démocratiques". (FSESP [2024](#))

iii [La réponse de la CES au rapport du Groupe de haut niveau sur l'avenir de la protection sociale et de l'État providence : Position adoptée lors de la réunion du Comité exécutif des 30 et 31 mars 2023](#)

iv [Le rapport](#) souligne que le coût de l'inaction menace la stabilité macroéconomique. Ne pas s'occuper des désavantages liés à l'enfance, par exemple, a un coût estimé à 3,4 % du PIB de l'UE, pour ne citer qu'un chiffre.

v Les femmes sont plus durement touchées par l'austérité. Le taux d'emploi des femmes est inférieur de 10 % à celui des hommes, l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes est toujours de 12,5 % et l'écart de pension est d'environ 30 % dans l'UE (voir également la SociAll 2023 de la CES "[Améliorer la protection vieillesse des femmes - le potentiel de réduction des écarts sur le marché du travail](#)"). Poursuivre les politiques d'austérité et affaiblir les services publics, c'est saper les femmes et leur indépendance économique. Réf. FSESP



^{vi} Les services publics européens contribuent à la croissance de l'économie européenne au même titre que l'industrie - Ref. FSESP

^{vii} CES 2021

^{viii} Les femmes représentent la majorité des employés du secteur public et les principales utilisatrices des services publics (Réf. FSESP).

^{ix} Voir également l'axe 3 p. 18 de la CES pour une économie durable et le progrès social 2025.

^x [Rapport final du groupe d'experts de haut niveau sur les pensions](#), 2021
CES 2020

^{xi} [1] Le terme « révision » fait référence aux circonstances suivantes :

- au sein du Comité, la nécessité de réviser la conception des systèmes nationaux figure au premier rang des priorités ;

- la préoccupation est grande que de nombreux systèmes nationaux sont conçus d'une manière qui ne garantit pas les droits et les besoins des retraités - mais plutôt des réformes rationalisées qui garantissent la viabilité fiscale et la réduction, en particulier, des coûts de pension pour les États membres ;

- la demande d'équité et d'approche basée sur les droits et les besoins dans les systèmes nationaux est encore plus forte en ce qui concerne les réformes que le FRR et le Semestre ont imposées aux EM, qui - de plus - sont rarement basées sur les consultations des partenaires sociaux et vont à l'encontre des intérêts des retraités que les syndicats défendent.

- Cette demande faisait partie de la dernière résolution sur la protection sociale (<https://www.etuc.org/fr/document/pour-une-politique-des-retraites-juste-et-inclusive-dans-lue> voir les points de la section « **La CES pour une politique des pensions équitable et inclusive et la dignité du vieillissement dans l'UE** »). Les priorités nationales des syndicats en matière de politique des pensions, dans le respect des compétences nationales, peuvent cependant être relayées par des revendications communes : ...")

- En outre, les demandes en ce sens sont réitérées dans les documents précédents du Comité exécutif, sur la base de la récente [étude](#) SociAll qui confirme que « **les régimes de pension devront être (re)réformés et améliorés** afin de fournir une **couverture complète** de chaque heure travaillée indépendamment du statut ou de la profession, y compris les emplois « marginaux », à court terme et indépendants ; établir des **mécanismes de contribution cohérents** en termes de taux et de revenus ; veiller à ce que les taux de remplacement généraux **permettent de maintenir le statut** et de prévenir la pauvreté ; prévoir des **droits adéquats également dans des situations telles que le chômage, la prise en charge de membres de la famille ou l'incapacité ; rendre les pensions accessibles de manière réaliste** en ajustant équitablement l'âge de la retraite aux conditions de vie et de santé, et non à de prétendus besoins systémiques ; en savoir plus sur les capacités actuelles et futures des systèmes de pension, les **calculs déjà utiles sur les taux de remplacement théoriques (TRR) devraient être encore améliorés.**»

^{xii} CES [2020](#)

^{xiii} <https://www.etuc.org/en/document/right-adequate-decent-and-affordable-housing>

^{xiv} Rapport ESDE 2024

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_24_4744